

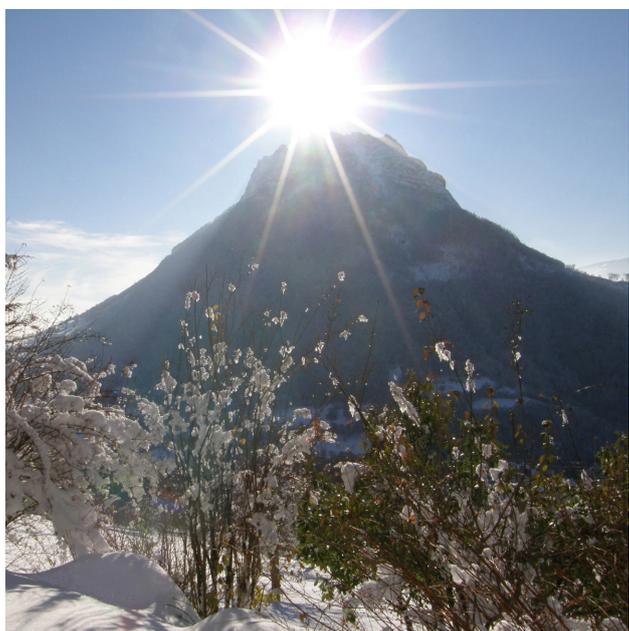
## ▼ Numéro spécial vœux

[Vœux du maire p 1 à 3](#)

[Neige p 4](#)

[Informations pratiques p 4](#)

## Que 2015 vous soit lumineuse



**N**ous voici entrés dans cette nouvelle année à cette occasion, Pierre Faure, maire de Quaix en Chartreuse a présenté les vœux de l'équipe municipale le 5 janvier dernier à la salle polyvalente.

Lors de cette rencontre avec les habitants, les élus des communes voisines, de la Métropole et élus municipaux, il a mis en exergue les grands dossiers qui jalonnent la vie municipale.

### Voici le texte de son allocution :

" C'est un plaisir toujours renouvelé de nous retrouver en ces lieux pour débiter l'année et je vous remercie Mesdames, Messieurs, chers Amis, de rester fidèles à ce rendez-vous.

Même si le moment se veut festif, j'introduirai néanmoins mon propos avec sérieux. En effet, nous nous retrouvons cette année dans un contexte un peu particulier : d'une part, en regard des profonds changements administratifs amorcés et qui s'annoncent, d'autre part, face à une situation économique toujours plus contrainte.

Concernant les changements administratifs j'évoquerai tout d'abord notre fusion avec la Métropole. Vous le savez, elle a débuté le 1er janvier 2014 avec le premier transfert de compétences : l'assainissement, réellement mis en œuvre le 1er juillet. Elle se poursuit depuis le 1er janvier dernier avec de nouveaux transferts, principalement la distribution de l'eau potable et la voirie. Si la loi nous impose ces nouvelles dispositions, et je le rappelle nous ne pouvons pas faire autrement, il est de notre devoir de veiller à ce que notre commune tienne sa place, et qu'elle fasse entendre sa voix au sein de l'assemblée communautaire. C'est donc avec assiduité et conviction que nous participons à l'évolution de ce nouveau périmètre administratif. En effet, face aux grandes villes de la vallée nos communes petites et moyennes doivent affirmer vigoureusement leur existence, défendre leur particularisme et les intérêts de leurs habitants. Nous y veillons, croyez-moi et nous ne sommes pas les seuls à penser de la sorte. C'est ainsi que le groupe ADIS (Agir pour un Développement Intercommunal Solidaire) rassemblant les représentants des communes de moyennes et petites importances s'est constitué et joue un rôle particulièrement actif au sein de l'assemblée communautaire.



J'ai souvent entendu l'inquiétude de nos administrés au sujet de cette intégration à la Métropole et je la comprends. Aujourd'hui, force est de constater qu'il est encore difficile d'avoir une vision suffisamment claire et précise des avantages et des inconvénients liés à cette absorption et, à n'en pas douter, 2015 sera une année d'observation. Deux points positifs sont toutefois à noter : la mise en place des transports en commun sur l'agglomération le 1er septembre dernier, même si quelques ajustements restent à prévoir concernant la desserte de notre commune et, pour 2015, les élus en charge de cette administration annoncent qu'il n'y aura pas d'augmentation d'impôts ni de taxe.

Cette année nous allons aussi connaître la modification des frontières de notre canton et le conseiller général va devenir conseiller départemental. Ce changement de nom ne sera pas la seule nouveauté puisque les limites de notre ancien canton changent aussi et se voient augmenter d'une partie du territoire de la ville de Grenoble. Ainsi notre canton de

Saint-Egrève devient « Grenoble-2 » !. Autre nouveauté, le conseiller départemental titulaire sera accompagné d'un suppléant d'un autre sexe pour permettre la pleine expression de la parité. Je formule un vœu et c'est le moment, pour que le conseiller départemental et son binôme soient bien au fait des problématiques de nos territoires de moyenne montagne. Problématiques qui, à l'évidence, sont très différentes de celles du territoire urbain grenoblois. Nous suivrons, bien sûr, avec beaucoup d'intérêt l'impact de ce nouveau découpage.

## " NOUS SERONS APPELES AUX URNES "

Donc tout cela se mettra en place au printemps puisque nous serons appelés aux urnes pour l'élection des conseillers départementaux les 22 et 29 mars prochains. Cette année 2015 sera aussi une année de renouvellement pour les conseillers régionaux mais il faudra attendre un peu car le scrutin aura lieu en fin d'année, les dates ne sont pas encore précisées.

## " COMMENT MET-ON UN PRIX SUR LE SERVICE RENDU ET LE LIEN SOCIAL QU'IL REPRESENTE ? "

Je voudrais maintenant évoquer la situation économique actuelle dont les effets impactent fortement sur nos communes. A cet égard, le dernier congrès des maires de France en a été une tribune ouverte. Ce congrès a permis aux maires d'exprimer leurs inquiétudes quant à la réduction drastique des dotations de nos partenaires, notamment l'Etat et les Départements. S'il revient à chaque administration de limiter les dépenses publiques, par effet dominos, il devient très difficile maintenant à une commune, qui arrive en bout de chaîne, de faire face seule, à tous ses engagements. En clair, nous connaissons une augmentation des obligations et des charges et une baisse des recettes ! Mieux qu'un long discours je vous donne un exemple, celui de la crèche. Depuis 30 ans la crèche accueille les petits queylards et vous êtes nombreux ici à pouvoir en témoigner, cela a été possible grâce à l'aide de la CAF, bien sûr, mais aussi du Conseil général. Cependant, il y a 2 ans le Conseil général a décidé, pour les raisons économiques que l'on connaît, de supprimer nombre d'aides qui n'entraient pas dans ses compétences obligatoires. De fait, l'aide à la petite enfance n'existe plus aujourd'hui. Concernant Quaix, cela correspond à une subvention annuelle de 36 000 euros qui disparaît. Fort heureusement, Pierre Ribeaud, notre conseiller général, a permis l'étalement de ce désengagement dans le temps, et je le remercie de son aide constante. Aussi, jusqu'à l'année prochaine, le budget de la crèche restera en équilibre grâce aux subventions communales restantes. Mais ensuite ? Faudra-t-il supprimer ce service rendu à la population ou augmenter les impôts ? Je sais, présentée ainsi, la question est brutale. C'est pourtant l'illustration bien concrète de ce qu'une petite commune peut subir par ricochets et il va pourtant bien falloir trouver une solution ! Il va falloir faire des choix, s'attacher à sauvegarder le nécessaire, ce qui est vraiment indispensable. Mais nous savons que l'indispensable n'est pas toujours quantifiable : comment met-on par exemple un prix sur le service rendu et le lien social qu'il représente ?

## " RENDRE AU CENTRE BOURG SON ROLE DE VERITABLE COEUR BATTANT "

A cet égard, sur notre programme électoral, nous avons indiqué que nous souhaitons faire revenir une activité commerçante à Quaix pour lui redonner une vraie vie de village. Mais, dans ce contexte bien particulier, ce projet ne pourra se réaliser qu'à trois conditions. La première est liée à la vente des terrains Amblard, au hameau de Combe Blanche, cela nous permettrait ainsi d'obtenir une partie du financement nécessaire à la création d'un nouveau bâtiment pour l'accueil d'un commerce. La seconde condition est directement liée à votre participation active et sincère. En effet, au printemps vous sera diffusé un questionnaire très détaillé sur vos habitudes en matière de consommation. Plus nous aurons de réponses, plus nous aurons matière à étude. La dernière condition sera liée quant à elle au résultat de cette enquête mise en adéquation avec une étude de marché plus globale réalisée par la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble.

Si les résultats sont probants nous mettrons alors en place un groupe de travail où seront conviés les habitants pour définir encore plus précisément, plus finement, le contenu de ce projet.

Dans le domaine de la redynamisation du centre bourg nous avons aussi la chance d'accueillir dans notre commune trois « actrices médico-sociales » en la personne de notre infirmière Jennifer Lherbier, notre kiné-ostéopathe, Soline Isard-Bizini et Marie-Madeleine Mussot qui dirige « Lila service », entreprise d'aide à la personne. Je tiens à l'occasion de ces vœux à les saluer tout particulièrement et je les félicite pour leur implication dans notre commune. Je parle d'elles aussi car nous devons assurer la pérennité de leur exercice sur notre commune et les communes limitrophes. Si cette présence constitue un véritable atout dans un village, nous devons agir autant que faire se peut pour le favoriser et surtout le maintenir, voire le développer.

Sachez que nous sommes actuellement en discussions avec la Métropole pour que nous puissions acquérir à un prix raisonnable le rez-de-chaussée de la maison Sole et créer ainsi un pôle médico-social.

Nous pourrions ainsi proposer un loyer à un coût raisonnable à Lila service, l'infirmière ainsi qu'à notre kiné des locaux pour des espaces particulièrement bien adaptés à leurs activités tout en veillant à ne pas alourdir leurs charges professionnelles déjà conséquentes. Pourquoi ne pas envisager par la suite, et si le contexte le permet, la venue d'un médecin généraliste ?

Ne perdons pas de vue que si le retour d'activités sur notre commune est parfois générateur de créations d'emplois, il est toujours générateur de lien social.

J'en prends pour exemple « Lila service » qui a permis la création de 13 emplois dont 6 sur notre commune !

Donc, vous l'aurez compris, la présence d'un pôle médico-social, et peut-être d'un commerce multiservice devraient rendre au centre-bourg son rôle de véritable cœur battant de la commune, dans son ensemble. Nous considérons, au sein du conseil municipal, que la vie à Quaix ne doit pas se résumer au seul mouvement pendulaire domicile/travail dans la vallée. Elle doit permettre aussi et surtout de développer une vie plus communautaire et chaleureuse où la solidarité prend tout son sens, où les liens intergénérationnels peuvent s'exprimer pleinement.

#### " LE BENEVOLAT LE MEILLEUR ANTIDOTE A L'INDIFFERENCE ET L'EGOISME "

Les associations, dans ce domaine, ont un rôle de premier choix car elles permettent d'apporter la vie dans le village, le contact entre les personnes autour d'une même passion, d'un sport commun, d'une soirée festive partagée... Nous, élus, ne les remercierons jamais assez pour ce bénévolat riche d'initiatives créatrices qui favorise l'échange, les liens et le plaisir de vivre dans notre campagne. A nouveau je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour lancer un appel à toute forme de bénévolat pour pérenniser, voire amplifier ce qui est déjà engagé. La relève est nécessaire, notamment pour faire vivre le comité des fêtes. J'insiste sur cette notion de bénévolat qui est à nos yeux le meilleur antidote à l'indifférence et l'égoïsme qui se généralisent hélas aujourd'hui.



#### " MA RECONNAISSANCE AUX AGENTS DE LA COMMUNE "

Pour les élus de Quaix, l'année qui s'achève a été très « impliquante ». Nous avons du faire face par deux fois à des situations assez inédites dans une vie municipale. En effet, les élus du précédent mandat ont travaillé et ont élaboré le PLU et le Budget, deux dossiers majeurs qui ont été votés par la nouvelle équipe dès sa prise de fonction. Tout cela s'est fait en confiance et à ce titre je remercie les membres de l'ancienne et de la nouvelle équipe municipale pour leur travail consciencieux et la responsabilité dont chacun a su faire preuve. Notre prise de fonction en mars dernier s'est aussi assortie de la prise de fonction d'une nouvelle secrétaire générale, Céline Ehrhart, qui a dû elle aussi, user d'un grand engagement pour s'approprier toutes les « subtilités » de ce poste complexe. Pour mener à bien sa tâche, notre secrétaire générale a pu compter sur le soutien technique permanent et bienveillant de Annie Marcone-Schultz, trésorière de la TP, qu'elle en soit remerciée publiquement ce soir. Je terminerai mon propos en adressant toute ma reconnaissance aux agents de la commune pour les services qu'ils apportent quotidiennement aux habitants et leur aide efficace dispensée auprès des élus, et ce, dans tous les domaines de la gestion municipale.

Cette constance personnelle de tous est à mon sens capitale car elle permet, contre vents et marées, contre toute forme d'adversité, de tenir le cap. Et c'est dans cet état d'esprit que je vous souhaite, avec tous les membres du conseil municipal,

**UNE BELLE ET LUMINEUSE ANNEE 2015. "**

L'hiver a frappé à notre porte entre Noël et le jour de l'an. Ce qui ne devait pas être une surprise le fut néanmoins puisque cela faisait plus d'un an que nous n'avions pas vu l'ombre d'un flocon. De fait, nous en avons peut-être oublié la magie et ...les embarras. Donc reprenons nos bonnes habitudes pour que ce qui fait la beauté de nos paysages hivernaux ne se transforme en une difficulté dans notre vie quotidienne.

Vous qui habitez Quaix depuis de nombreuses années vous le savez, les services départementaux chargés du déneigement mettent tout en oeuvre pour rendre nos routes praticables dans les meilleurs délais. De même, nos employés municipaux s'attachent à ce que les routes communales classées soient elles-aussi dégagées le plus rapidement possible.

Pour ce qui concerne les chemins communaux non classés\* il revient aux riverains d'assurer le déneigement de ces voies. A ce titre, lorsque cela devient compliqué pour certains (âge, santé, absence,...) bien souvent une solidarité entre voisins se met en place naturellement et la circulation est très vite rétablie. N'hésitez pas à solliciter cette aide.

Ne perdons pas de vue que nous sommes dans une commune de moyenne montagne, qu'il est nécessaire d'équiper son véhicule de pneus adaptés aux conditions hivernales et de prévoir le matériel nécessaire (pelles, fraises à neige, gravillons...) pour rendre praticables ces chemins. L'anticipation fait aussi partie des "outils" pour éviter les difficultés de circulation comme laisser sa voiture près d'une route que l'on sait dégagée rapidement, quitte à faire quelques pas dans la poudreuse, les services météo sont maintenant assez précis dans leurs prévisions...

\* La liste de ces chemins peut être consultée en mairie et bientôt sur le site internet.

## Informations pratiques

### NOUS JOINDRE



#### Les services administratifs

Téléphone : 04 76 56 82 66  
Fax : 04 76 56 82 20  
E-mail : [mairie@quaix-en-chartreuse.fr](mailto:mairie@quaix-en-chartreuse.fr)  
ou le formulaire contact du site internet  
Adresse postale : 15, place Victor Jaillot  
38950 - Quaix-en-Chartreuse

#### Le service scolaire et périscolaire

Téléphone : 04 38 02 90 77  
E-mail : [periscolaire@quaix-en-chartreuse.fr](mailto:periscolaire@quaix-en-chartreuse.fr)

**Les services techniques** (pour signaler un problème sur la voirie communale ou sur un équipement géré par la commune)  
E-mail : [st@quaix-en-chartreuse](mailto:st@quaix-en-chartreuse)

Et pensez-y, beaucoup  
d'informations pratiques sont  
disponibles en ligne sur notre site :

[www.quaix-en-chartreuse.fr](http://www.quaix-en-chartreuse.fr)

### NOUS RENCONTRER

#### Les permanences des élus

- > Pierre Faure, maire
- > Jean-Luc Poulet, chargé des affaires scolaires
- > Marie-Christine Viance-Dumolard, chargée de la communication et de la vie publique
- > Yves Thévenin, chargé des services techniques

vous reçoivent sur rendez-vous.

#### Les permanences du secrétariat

lundi de 13 h 30 à 17 h 00  
mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00  
vendredi de 14 h 00 à 18 h 30

### RENCONTRER LE DEPUTE DE LA 5ème CIRCONSCRIPTION

Permanences de François Brottes, député de la 5ème circonscription, président de la commission des affaires économiques  
77, place de la Mairie - 38660 - La Terrasse  
Téléphone : 04 76 92 18 96  
Fax : 04 76 93 18 98  
E-mail : [francois.brottes@wanadoo.fr](mailto:francois.brottes@wanadoo.fr)

#### A noter sur vos agendas:



Les élections départementales auront lieu les 22 mars pour le 1er tour et 29 mars pour le second tour.